seignements à ce sujet, consulter la rubrique « Investissements » de la présente brochure.)

Appels d'offres

L'approvisionnement des organismes gouvernementaux est financé au moyen soit de fonds octroyés par le gouvernement indonésien ou de capitaux provenant de gouvernements donateurs ou d'agences internationales. Par conséquent, les modalités d'approvisionnement varient en fonction du ministère concerné, du pays prêteur (y compris le Canada) ou de l'agence internationale. Le Secrétariat d'État (SEKNEG) doit vérifier et approuver tout projet d'approvisionnement du gouvernement évalué à plus de 500 millions de rupiahs (soit environ 450 000 \$US).

Chaque année, la BAPPENAS (agence nationale de planification du développement) prépare un répertoire descriptif des proiets prioritaires du gouvernement nécessitant une aide étrangère bilatérale ou multilatérale. Intitulé « Liste des propositions de projets » et appelé officieusement « livre bleu », ce répertoire est présenté aux réunions du IGGI (Groupe intergouvernemental pour l'Indonésie) au cours desquelles chaque pays et chaque institution de financement multilatérale indiquent la prise en charge de projets précis. Le livre bleu constitue l'outil de départ par excellence pour toute compagnie canadienne désireuse de participer aux projets du secteur public. L'ambassade du Canada à Jakarta et la Direction de l'expansion du commerce en Asie et dans le Pacifique-Sud, ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, conservent une copie du livre bleu pour fins de consultation. Le livre bleu est normalement publié chaque année en juin ou juillet.

Le gouvernement indonésien n'a pas d'agencé centrale d'approvisionnement. Les ministères sont donc responsables de leur approvisionnement respectif, après allocation des budgets par le ministre des Finances. La majorité des biens d'outre-mer sont obtenus par voie d'adjudication. Les soumissions reçues en réponse aux appels d'offres sont étudiées en fonction du prix, de la qualité, de l'expérience et du niveau de technologie, ainsi que du service après-vente, de la représentation indonésienne et de la teneur locale. Les compagnies canadiennes établies doivent s'associer avec des firmes indonésiennes pour les projets d'ingénierie et de consultation financés par le gouvernement.